

## Communiqué de presse du 17.04.2025

### **IBS adhère au rapport forestier de l'OFEV**

**Le 18 mars 2025, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) ont publié la troisième édition du rapport forestier, après celles de 2005 et 2015. Ce rapport décrit l'état et l'évolution de la forêt suisse au cours des dix dernières années et propose des perspectives pour tous les domaines concernés par le changement climatique. IBS adhère, dans leur principe, aux nombreux constats et évaluations du rapport forestier – mais souhaite souligner certains quelques faits marquants et en déduire quelques revendications.**

Les auteur·e·s constatent que les attentes posées à la forêt augmentent, mais que les prestations de la forêt sont de plus en plus menacées par le changement climatique. Selon la perspective et la région, l'état actuel de la forêt serait à considérer comme « affaibli », voire « critique ». IBS est également préoccupée par le maintien à long terme de la forêt et soutient fondamentalement les efforts de la Confédération pour assurer intégralement toutes les fonctions de la forêt. Car sans forêt, pas de bois.

IBS adhère également au constat des auteur·e·s, selon lequel la demande de bois en tant que matériau renouvelable augmente fortement. L'inquiétude d'IBS en tant qu'organisation professionnelle concerne essentiellement la disponibilité future du bois brut comme bois d'œuvre. Dans ce domaine, nous voyons d'importants défis pour le secteur. Avec une augmentation du bois bostryché et une combinaison d'essences qui correspond de moins en moins à la demande du marché, la fonction « production de bois » de la forêt est toujours plus menacée. Une vision cohérente au niveau des objectifs est d'autant plus importante : comme IBS, les auteur·e·s du rapport forestier sont favorables à une utilisation du bois pour des raisons économiques et écologiques, pour autant qu'elle soit basée sur une production durable et réalisée dans des chaînes de valeur régionales. Dans ce sens, IBS attend de la part des pouvoirs publics une valorisation active de la ressource bois, ainsi qu'une amélioration des conditions cadre pour l'économie de la forêt et du bois.

IBS constate par ailleurs avec satisfaction que la biodiversité a continué d'augmenter dans les forêts. Manifestement, le mode d'exploitation de la forêt appliqué jusqu'ici n'a pas eu d'effets négatifs sur l'écosystème, comme le lui reprochent fréquemment les milieux de la protection de la nature. Bien au contraire : au cours de la dernière décennie, les populations de nombreuses espèces d'oiseaux ont par exemple augmenté, et la diversité des espèces de gastéropodes, de mousses et d'essences s'est accrue.

Afin de soutenir la contribution climatique et les autres fonctions de la forêt, il est toutefois important de créer des stimuli pour étendre un entretien et un rajeunissement réguliers à des forêts qui ne sont, jusqu'ici, pas du tout exploitées. Cela concerne notamment de nombreuses forêts privées, mais aussi une grande partie des forêts de protection (83% !). Les Préalpes et les Alpes présentent notamment de nombreuses forêts non exploitées avec de très importantes réserves de bois sur pied. Des réserves trop élevées ont un effet défavorable sur les objectifs de protection et représentent un futur risque d'effondrement généralisé des forêts protectrices. La demande d'IBS d'augmenter la récolte de bois d'un million de mètres cubes par an d'ici à 2030 sert non seulement à un approvisionnement suffisant et durable de l'industrie du bois en matière première, mais aussi aux objectifs forestiers et climatiques reconnus, pour une meilleure protection, davantage de biodiversité, davantage de forêts de détente pour une population en augmentation, ainsi que pour un puits de CO<sub>2</sub> stable en séquestrant le CO<sub>2</sub> dans le bois d'œuvre.

IBS est observe avec inquiétude le déplacement important de l'utilisation matière vers une utilisation énergétique, au cours de la dernière décennie. Cela va à l'encontre de l'utilisation en cascade postulée dans le rapport forestier et réduit également la contribution climatique positive de la forêt. Ce déplacement des assortiments résulte, d'une part, de la demande croissance en bois d'énergie, mais aussi de la diminution de la qualité des grumes. IBS demande par conséquent une réorientation de la politique forestières vers une exploitation forestière davantage orientée vers la qualité, avec des essences adaptées au climat ET économiquement intéressantes, ainsi que vers une meilleure desserte des forêts de montagne, actuellement sous-exploitées. A long terme, c'est la seule voie possible pour la Suisse !

Lien vers la publication :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/wald/dossiers/waldbericht2025.html>

*Pour tout complément d'information: Michael Gautschi, directeur d'Industrie du bois Suisse, tél. 031 350 89 89.*

**Industrie du bois Suisse – association des scieurs et de l'industrie du bois**

Industrie du bois Suisse (IBS) est une association indépendante, qui défend depuis 1886 les intérêts des scieurs et des producteurs de dérivés du bois. Industrie du bois Suisse compte quelque 200 entreprises en tant que membres directs. Pour celles-ci, l'association organise la formation professionnelle, négocie avec les partenaires sociaux et assure diverses tâches administratives et réglementaires. Elle représente également le secteur vers l'extérieur, est présente dans diverses organisations sectorielles et est l'organe responsable de Lignum Economie suisse du bois. Pour tout complément d'information: [www.holz-bois.ch](http://www.holz-bois.ch).



[www.holz-bois-legno.ch](http://www.holz-bois-legno.ch)